- 1 JUIL. 2025	OUVERTURE D'UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE
0) 50	Je soussigné(e), Tulian NOVAL
RE-DAME de BELLECON	of all last at along
	Adresse: 315 rue de Savoie 38590 NDB
NOTES DAME DE	@: Julian noval a gmail con Téléphone: 06/4 4030/3
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Ai l'honneur de solliciter, conformément à l'article L.3322-9 du Code de la santé publique
STATION VILLAGE SAVOIE MONT-BLANC	ainsi qu'au décret n° 2011-613 du 30 mai 2011, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons
OWNERS CHARLOTTER ARE	temporaire c DM
1. Lieu:	John Dame De Bolleconte
Date:	64 2025 1, de 9 h To à 00 h 20
	e (nom de la manifestation) : Festival de Ums
	rsonnes attendues : minimum :200; maximum :500
	Patting deal and fatting Statement and the second s
	onre d'alcoot (onre a titre gratuit ou vente) :
	Section 1 and 1 an
	boissons vendues ou offertes (voir encadré ci-dessous) : catégories 1 et 3 UNIQUEMENT
	nœuvre en vue du respect des dispositions du code de la santé publique relatives à la protection
	et à la prévention de l'ivresse publique : affichage de l'autorisation du débit de boissons
o = 0	prix ; vente interdite aux mineurs. Autres :
	ations attestant du caractère traditionnel de la manifestation : Lê te anulel
À Notre-Dame de	Bellecombe, le 30/06/. Signature du déclarant :
	AA
	Catégories des boissons autorisées :
Catégorie 1 : bois	ssons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou
ne comportant pa	as de traces d'alcool supérieures à 1, 2°, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat.
1097	ssons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel,
1888	et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1, 2 à 3° d'alcool, vins de liqueur,
	e vin et liqueurs ne titrant pas plus de 18° d'alcool pur.
	ARRÊTÉ DU MAIRE N° 33 - 25
Je soussigné, Phil	ippe MOLLIER, maire de Notre-Dame de Bellecombe,
Vu l'article L.3322	2-9 du Code de la santé publique ;
Vu le décret n° 20	11-613 du 30 mai 2011 relatif aux fêtes et foires ;
	ARRÊTE:
M./Mme:J.	lien NOVAL Président du Club des Sporto NDB
Est autorisé(e) à c	puvrir un débit de 1 ^{ère} et 3 ^{ème} catégories,
Date . Doma	uche 17 a out 2025 , de 9 h 00 à 23 h 59
	Cestival dos Vino de Saucie et d'aillous
	de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la
police des débits	
Fait à Notre-Dame	e de Bellecombe, le 1. jeuillet 2015. M. le Maire,
rait a Noti e-Dain	MOLLIER Philippe DAM
	ies sur ce formulaire sont nécessaires à la gestion de votre demande par la commune qui est response de la la gestion de votre demande par la commune qui est response de la la gestion de votre demande par la commune qui est response de la gestion de votre demande par la commune qui est response de la gestion de votre demande par la commune qui est response de la gestion de votre demande par la commune qui est response de la gestion de votre demande par la commune qui est response de la gestion de votre demande par la commune qui est response de la gestion de votre demande par la commune qui est response de la gestion de votre demande par la commune qui est response de la gestion de votre demande par la commune qui est response de la gestion de votre demande par la commune qui est response de la gestion de votre demande par la commune qui est response de la gestion de votre demande par la commune qui est response de la gestion de votre demande par la commune qui est response de la gestion de votre demande par la commune qui est response de la gestion
	et conservées pendant l'année en cours. Les données collectées seront communiquées eux seuts destriataires suivants : service e, gendarmerie et préfecture. Aucun transfert de vos données hors de l'Union européenne n'est réalisé. Sous jeouvez à tout momen

demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité ou la limitation de vos données, ou bien vous opposer à leur traitement, en contactant la commune

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

- Par voie électronique à l'adresse : accueilmairie@notredamedebellecombe.fr ;

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

- Par voie postale à l'adresse suivante : 285 rue de Savoie 73590 Notre-Dame de Bellecombe.

Modèle : débit de boissons 2024